

Programme de développement des coopératives d'habitation

Résultats du sondage de satisfaction sur le soutien au PDCH et améliorations prévues des services pour 2026

Objet

La présente note résume les résultats du sondage de satisfaction mené en 2025 par la Fédération de l'habitation coopérative du Canada (FHCC) auprès des promoteurs du Programme de développement des coopératives d'habitation (PDCH) et présente les mesures précises qui seront mises en œuvre en 2026 afin de renforcer la prestation du programme et d'appuyer l'atteinte des objectifs du PDCH.

Contexte

À l'automne 2025, la FHCC a sondé des promoteurs anglophones et francophones des deux premières périodes de réception des demandes du PDCH afin d'évaluer leur expérience de collaboration avec notre équipe de développement durant les étapes de soumission de la demande et du développement initial des projets.

Le sondage s'est déroulé du 22 octobre au 28 novembre 2025 et a obtenu un taux de réponse élevé. Les résultats offrent un premier aperçu du rendement du soutien au développement du PDCH offert par la FHCC pendant les rondes initiales de la prestation du programme.



Photo: Queens Neighbourhood Co-operative Housing, Nova Scotia

Sommaire des constatations

Dans l'ensemble, les résultats du sondage révèlent un degré élevé de satisfaction à l'égard du soutien au développement offert par la FHCC, particulièrement en ce qui concerne la qualité du service, la rapidité de réponse et l'expertise du personnel.

Principaux résultats :

- Notes de qualité du service supérieures à 4,5 sur 5, tant pour les promoteurs anglophones que francophones
- Délais de réponse rapides et constants (deux jours ou moins)
- Effets positifs sur la confiance des promoteurs à offrir des logements accessibles et sécuritaires
- Vif intérêt à poursuivre la collaboration avec la FHCC par l'entremise des services de développement post-prêt

Les résultats ont également permis de cerner certains domaines où le soutien pourrait être renforcé à mesure que les projets progressent vers des phases de développement plus complexes, notamment:

- La planification stratégique et l'élaboration des plans de conception
- L'approvisionnement en services professionnels de développement
- La modélisation financière et l'élaboration des prévisions budgétaires (pro forma)
- La navigation des processus d'approbation municipaux et provinciaux



Photo: Upper Hammonds Plains Housing Co-operative, Nova Scotia

Mesures prévues pour 2026

À la lumière de ces constatations, la FHCC entreprendra les mesures suivantes en 2026 afin d'appuyer l'amélioration continue de la prestation du PDCH:

Renforcer la capacité de soutien au développement

Nous accroîtrons la capacité interne, les outils et les conseils liés à la planification stratégique, à l'approvisionnement en services de développement et à la mobilisation municipale et provinciale, afin de mieux soutenir les projets dans leur progression vers le financement et la phase de construction.

Nous prévoyons organiser des Cercles de discussion virtuels portant sur la croissance en 2026. Ceci a pour but de réunir les membres de la FHCC, le personnel et les gestionnaires de coopératives, les promoteurs et les autres intervenants du secteur du développement coopératif d'habitation, afin de partager les meilleures pratiques en matière de création de communautés coopératives à grande échelle. Ces cercles aborderont notamment des thèmes liés à la gouvernance, à la conception d'une coopérative et à l'approvisionnement.

Plus précisément, une formation sera également offerte au personnel de l'équipe de développement de la FHCC sur les services de soutien à la croissance, afin de s'assurer que le personnel dispose l'expertise et les outils nécessaires pour fournir des conseils adéquats.

Pour soutenir la conceptualisation des projets, nous élaborerons un guide de développement décrivant des principes et pratiques de développement coopérative standardisés et personnalisés, à l'usage de l'équipe de développement de la FHCC et des consultants en développement à l'échelle du secteur coopératif.



Améliorer la clarté et la cohérence de l'offre de services

Nous préciserons la façon dont les soutiens au développement sont présentés et communiqués aux promoteurs du PDCH, en veillant à ce que les attentes correspondent à l'étape du projet, aux ressources disponibles et à l'évolution de la capacité du programme. Nous collaborerons également avec les partenaires du secteur afin de bonifier et d'harmoniser l'offre de services à l'échelle du secteur.

Élargir et formaliser les services post-prêt

Compte tenu du vif intérêt manifesté par les promoteurs, la FHCC a poursuivi le développement de services post-prêt qui appuient la livraison réussie des projets après l'approbation du PDCH, contribuant ainsi à la viabilité à long terme des projets et aux résultats du programme. Plus précisément, nos services post-prêt comprennent désormais des activités telles que la préparation à la construction, l'approbation des éventualités du projet, la planification de la transition vers l'occupation et l'après-occupation, la planification de l'inauguration et la gestion des déficiences.

Nous créerons des ressources ciblées afin de mieux faire connaître ces offres de services.

Renforcer la mesure du rendement

À la suite de la fermeture de la troisième période de réception des demandes du PDCH, nous administrerons de nouveau un sondage de satisfaction mis à jour en 2026 auprès d'un groupe élargi de promoteurs. Le sondage révisé sera mieux harmonisé avec les extrants de service convenus et améliorera la capacité de la FHCC à suivre l'évolution des besoins en matière de capacité au fil du temps.



Conclusion

Ces résultats du sondage démontrent que le soutien au développement offert par la FHCC dans le cadre du PDCH donne des résultats efficaces dès les premières étapes, tout en mettant en évidence des occasions claires d'amélioration à mesure que les projets progressent dans le pipeline de développement. Les mesures prévues pour 2026 renforceront la reddition de comptes, amélioreront la prestation des services et appuieront les objectifs de la SCHL visant à favoriser le développement réussi de coopératives d'habitation menées par les collectivités partout au Canada.